



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/14
1^{er} mars 2011

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-troisième réunion
Montréal, 4-8 avril 2011

RETARD DANS LA PROPOSITION DES TRANCHES ANNUELLES

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

1. Ce rapport découle d'une série de propositions tardives de tranches annuelles qui ont entraîné des retards dans le virement de fonds et dans l'exécution des obligations de financement des activités prévues dans ces tranches. Il a pour but de permettre au Comité exécutif d'encourager les pays et les agences compétentes à faire plus d'efforts pour proposer leurs tranches annuelles dans les meilleurs délais possibles et d'éliminer les causes de retard dans la proposition des tranches annuelles.

2. Le rapport porte sur les retards dans la proposition de tranches annuelles dues à la présente réunion. Il propose également des recommandations aux fins d'examen par le Comité exécutif.

3. A la 61^e réunion, le Comité exécutif a décidé de maintenir les plans nationaux d'élimination et les plans de gestion de l'élimination finale pour le Burundi, l'Érythrée et l'Iraq, et d'accepter leur proposition jusqu'à la 63^e réunion, en vertu de la décision 61/5 f). Le Burundi a présenté son plan de gestion de l'élimination finale à la 62^e réunion. Cinq propositions de tranches annuelles sont attendues à la 63^e réunion pour l'Érythrée, l'Iraq et l'Inde. Des propositions ont été reçues pour l'Érythrée et l'Iraq.

4. A la 62^e réunion, le Comité exécutif a accueilli une demande pour la deuxième tranche du financement de l'élimination accélérée de la production de CFC en Inde alors que l'accord de subvention pour le décaissement de la première tranche annuelle de l'accord pour le secteur de la production n'avait pas encore été signé. Le rapport de la 62^e réunion indique qu'il serait prématuré que le Comité exécutif approuve cette demande dans ces circonstances. La Banque mondiale a indiqué que l'accord de subvention avec l'Inde ne pouvait pas être signé tant que le gouvernement de l'Inde n'aurait pas reçu les signatures pour les quatre accords de rendement entre le gouvernement et les quatre producteurs de CFC. La Banque a indiqué qu'elle espérait présenter la demande à la 64^e réunion.

RECOMMANDATIONS

5. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- a) Prendre note avec appréciation de l'information sur les retards dans la présentation des tranches annuelles d'accords pluriannuels proposée au Secrétariat par la Banque mondiale dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/14;
- b) Prendre note du fait que quatre des cinq tranches annuelles d'accords pluriannuels attendues ont été proposées à la 63^e réunion dans les délais prévus;
- c) Charger le Secrétariat d'envoyer une lettre au gouvernement de l'Inde afin de l'exhorter à signer l'accord de subvention pour la fermeture accélérée du secteur de la production de CFC aussitôt que possible afin que la deuxième tranche de l'accord puisse être proposée à la 64^e réunion.